



Synthèse nationale des assises de l'École et ses partenaires pour les valeurs de la République, mai 2015.

déterminent « l'employabilité » du futur salarié.

L'école républicaine transmet un objet d'une toute autre nature : des savoirs. Le savoir étant objet d'intellection et non simple information, son mode d'exposition ne peut pas être celui du référentiel (d'une liste cumulative). C'est l'encyclopédie qui servira de modèle : à l'école, les savoirs sont articulés en champs disciplinaires et présentés selon un ordre qui les rend intelligibles, allant du plus élémentaire au plus complexe, du plus fondamental au plus dérivé.

MÉTHODES D'APPRENTISSAGE ET CRITÈRES DE RECRUTEMENT (L4, L5, L6)

L'école adaptative privilégie les méthodes favorisant l'interaction et la spontanéité de l'enfant, en qui elle voit avant tout un individu défini par des particularismes biologiques. Nul n'est besoin de maître pour mettre en œuvre ces pédagogies : comme il s'agit d'apprendre à trouver la bonne information ou, comme on le dit parfois, d'« apprendre à apprendre », des « adultes-res-

sources » recrutés sur entretien et ayant quelques connaissances en sciences de l'éducation peuvent y pourvoir. L'école adaptative est une école qui peut se passer de maîtres.

L'école républicaine, en revanche, s'impose sur la question des méthodes des limites très strictes. Comme la fin visée est la liberté, les professeurs ne peuvent s'adresser qu'à la raison de l'élève et doivent donc s'interdire de recourir à l'affectivité, de façon plus générale aux procédés consistant à capter les esprits. L'école républicaine n'ignore pas que l'enfant est d'abord déterminé par des particularismes et aliéné aux préjugés de son milieu. Mais elle postule qu'existe en tout élève une puissance grâce à laquelle il peut se mettre à distance de ce qui le particularise et s'élever à l'intellection du savoir. La méthode d'exposition, par ailleurs, est imposée par l'objet lui-même : le savoir n'étant pas une simple information sur laquelle on tombe par hasard mais une idée dont il faut comprendre la

nécessité, seul un maître formé dans une discipline peut pourvoir à sa transmission, en levant tout ce qui peut faire obstacle à l'intellection de la connais-

sance et en suivant l'ordre rationnel qui rend le savoir compréhensible. L'école républicaine est donc une école qui ne peut se passer de maîtres.

Ceux-ci seront recrutés par des concours nationaux qui donneront plus de poids aux épreuves écrites, celles-ci permettant de contrôler la maîtrise, la précision et l'exactitude des savoirs disciplinaires.

CONCLUSION

Depuis quatre décennies, les réformes qui se sont succédé ont imposé le modèle adaptatif à l'école française. Après la réforme du collège et avec la réforme du lycée qui s'annonce, le modèle adaptatif sera parachevé. Nous avons sous les yeux les effets de ce modèle. Les dégâts sont déjà manifestes. Mais il est toujours possible de faire pire.